

Égalité Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Taxes foncières pour 2022

votées et perçues par la commune et divers organismes Avis d'impôt

> CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES SIP HAUTES-PYRENEES 1 BD DU MARECHAL JUIN

65000 TARBES

3533-004208-0014-0



Somme à prélever

435,00 €

SARRABAYROUSE JEANNE 1 RUE DU MOULIN 65190 MOULEDOUS

Vos références

12 91 074 800 085 Numéro fiscal(C): 22 65 4114852 20 Référence de l'avis : P365008987096 Contrat de prélèvement :

Référence unique de mandat :

FR46ZZZ005002P365008987096

Numéro de propriétaire :

324 B00043 L

Département d'imposition :

HAUTES-PYRENEES

Commune d'imposition :

MOULEDOUS

Débiteur(s) légal(aux) :

le détail est précisé en page suivante

Numéro de rôle :

221

Date d'établissement :

09/08/2022

Date de mise en recouvrement : 31/08/2022

Identifiant service:

65028

Vos contacts

→ Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier ou professionnel sur impots.gouv.fr

Par téléphone

- pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel : au 0 809 401 401 *

du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

- pour toute autre question, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous)

F Sur place

auprès de votre centre des finances publiques (horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)

• pour le paiement de votre impôt :

SIP HAUTES-PYRENEES 1 BD DU MARECHAL JUIN 65000 TARBES

Tél: 05 62 44 40 50

· pour le montant de votre impôt :

SDIF HAUTES PYRENEES CELL FONC DEP

1 BRD DU MARECHAL JUIN 65023 TARBES CEDEX 09

Tél: 05 62 44 40 59

* (service gratuit + coût de l'appel)

Date limite de paiement : 17/10/2022

Vous avez choisi le prélèvement à l'échéance.

Sauf avis contraire de votre part avant le 01/10/2022, directement sur impots.gouv.fr ou en appelant le 0 809 401 401*, la somme à payer sera prélevée automatiquement le 27/10/2022.

Compte bancaire: FR76 1690 6010 083X XXXX XXX2 113

Identifiant de la banque : AGRIFRPP869

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Vous n'avez rien à envoyer.

À compter de l'automne 2022, le service "Gérer mes biens immobiliers", disponible dans votre espace sécurisé, s'enrichit de nouvelles démarches pour les propriétaires. Rendez-vous sur impots.gouv.fr.